



Préavis no 06/2024 Demande de crédit supplémentaire de CHF 394'000.- pour le financement de l'accueil scolaire de migrant.e dans le bâtiment Nestlé à Plan-Dessus

Montants forfaitaires versés par le Canton pour l'accueil d'élèves migrants

Le nombre d'élèves dépassant la capacité d'accueil dans les bâtiments scolaires « ordinaires » depuis 2023, la Ville de Vevey a loué le bâtiment de Plan Dessus depuis novembre 2023 permettant l'accueil de 3 à 5 classes d'élèves migrants EPS. 3 classes d'élèves migrants en âge primaire y seront accueillis dès la rentrée scolaire 2024.

Des montants forfaitaires pour l'accueil d'élèves migrants titulaire d'un permis N, S ou F sont prévus pour les communes, selon la décision 138 du Département en charge de la formation, comme suit :

Accueil collectif - Enfants logés en centre EVAM : CHF 400.- /mois, i.e. CHF 4'000.-/année civile (10 mois)

Accueil individuel – Enfants en logement : CHF 130.-/mois, i.e. CHF 1'300.-/année civile (10 mois)

L'Etat couvre également les frais définis à l'art 132 al. 1 let c à f (LEO) : transport, repas, devoirs surveillés, camps, courses d'école ou voyages d'études.

Si le pourcentage d'élèves issus de la migration est supérieur à 7.2%, alors les forfaits peuvent être doublés. Au 31.12.2023, ce taux à Vevey était de 5.8%.

Montant maximum des recettes estimées pour une année scolaire sur la base des élèves enclassés à Vevey au 31.12.2023 :

1) En accueil collectif :	38 x CHF 4000 =	CHF 152'000.-
2) En accueil individuel :	52 x CHF 1300 =	CHF 67'600.-
3) En accueil d'autres communes :	15 x CHF 1300 =	CHF 19'500.-
Total		CHF 239'100.-

Ce montant peut fluctuer en fonction des éléments suivants :

- Déménagement sur une autre commune en cours d'année civile
- Transfert de l'accueil collectif en accueil individuel
- Changement de statut
- Augmentation des aides cantonales et/ou du taux d'élèves migrants à Vevey

L'encaissement de ces montants se fait sur une année comptable et non une année scolaire.

Manon Fawer, cheffe de service,
Janine Repetti, chargée de projet

Service de la famille, de l'éducation et du sport

Vevey, le 5 mars 2024